



Aménagement du territoire : CAP 2030 !

Ces derniers mois, nos élus ont été plongés dans la marmite des acronymes : PADD, PLUi, PAE, ISDI, PACMA, PCAET et autres OAP* ! En effet, le projet d'aménagement et de développement durable d'ici 2030 a été débattu dans les 12 communes du territoire auquel appartient Treillières. On nous reproche de souvent critiquer : nous avons été force de propositions et nous avons demandé que ce document s'engage plus fortement sur 4 enjeux importants pour le développement de notre territoire dans les 15 prochaines années. Nos propositions ont été reprises et votées par les 12 communes.

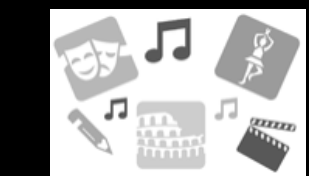


La **transition énergétique** est un enjeu majeur dont les communes doivent totalement être les pilotes et acteurs directs. Matériaux bio-sourcés, gestion des déchets, efficacité énergétique des équipements, rénovation thermique, quartiers à haute valeur environnementale et énergétique : nous devons nous y engager à FOND !



Le **vélo** est selon nous le moyen de déplacement de proximité de demain. Pistes cyclables (à Ragon notamment), parkings abrités aux arrêts du Lila Premier, stationnements partout dans le bourg : il faut dorénavant en tenir compte dans tous les aménagements du territoire.

L'intégration de **bureaux** et d'activités tertiaires dans les bourgs doit être développée pour dynamiser nos petits commerces en journée. Lutter contre la ville dortoir, c'est faire de la place aux emplois dans les bourgs.



Notre territoire attire et attirera de la population en quête d'un cadre de vie de qualité dont la **culture** est un élément important. Nous avons demandé l'intégration au PADD de la culture et des équipements qui vont avec afin qu'ils soient un volet à part entière du développement du territoire.

* PADD : projet d'aménagement et de développement durable, PLUi plan local d'urbanisme intercommunal, PAE : parc d'activité économique, ISDI : installation de stockage de déchets inertes, PACMA : plan d'accessibilité communal pour la mobilité active, PCAET : plan climat air énergie territorial, OAP : orientation d'aménagement et de programmation

La jeunesse à Treillières ... génération sacrifiée

Le service animation jeunesse (S.A.J.) est le service municipal qui s'occupe de nos jeunes de + de 13 ans. Son dynamisme était reconnu de tous ; sa fréquentation l'attestait. Le S.A.J. a été un atout dans la mise en place, l'animation et le succès de Treill'air de fêtes tous les mois de juin. Que de bons souvenirs au S.A.J. pour les jeunes qui ont 20 ans aujourd'hui !

local fermé...

Depuis 2 ans, la majorité municipale a complètement abandonné ce service municipal et ses animateurs. Cet été, la permanence et les animations ont carrément été supprimées. Seuls quelques chanceux ont pu participer à 2 mini-camps. Mais sinon, RIEN ! Pas de projet et, depuis 2016, plus de local ! Sans local, que faire ? Le S.A.J. a été déserté.



Cette fermeture du S.A.J. -situé aux portes des 2 collèges- a créé un vide et a favorisé la déambulation de certains jeunes autour des salles de sport depuis 1 an, reportant tout le travail de dialogue, de prévention et d'encadrement à un médiateur, bien seul pour cette tâche. La municipalité ne s'est pas arrêtée à la fermeture du local et à l'abandon de toute animation. Elle a décidé en 2016 de réserver le S.A.J. aux 13/17 ans. Les + de 17 ans ont été priés d'intégrer une association existante mais extérieure aux services municipaux : l'association Very Good Trip. Cette association avait été créée dans le seul but de rassembler des volontaires autour d'un projet de voyage à l'étranger. Une fois ce voyage fait (nous saluons d'ailleurs au passage la réussite de ce projet), l'association n'avait plus de véritable finalité. Les jeunes n'ont trouvé aucun intérêt à intégrer cette association. Le S.A.J. s'est ainsi privé de jeunes dynamiques qui auraient pu continuer d'insuffler leur énergie pour développer ce service municipal pour tous.

Le maire a promis une maison des jeunes pour la fin de son mandat. Mais avec quelle politique pour la jeunesse ? Et en attendant, on fait quoi ? C'est triste de voir notre commune aussi peu mobilisée à offrir des lieux de rencontre et d'animations à nos ados et jeunes. Tout était en place : animation, locaux, dynamique. Tout est aujourd'hui cassé : quel gâchis.

... pas d'accueil cet été

La halle aux raquettes... tout ça pour ça !

La commune avait besoin d'une nouvelle salle de sport et elle a choisi de la dédier aux sports de raquettes. Cette halle aux raquettes est un investissement de **1.300.000** euros. Au final, qu'en est-il ? Cet équipement est-il optimisé ?

pas de **REGULATION** de la température

pas de **DOUCHE**

pas de **place pour le public**

Nous avons demandé des fourreaux et gaines techniques pour la possible installation d'un chauffage si cela s'avérait nécessaire. Refusé. En espérant que les collégiens ne soient pas dans un frigo quelques semaines par an... Nous doutons aussi beaucoup de la régulation thermique entre mai et septembre : il y a un risque que cette halle soit un four ! Cette salle aurait mérité plus d'ambition sur ces équipements techniques.

Cette halle offre des disponibilités pour quelques clubs, mais crée des frustrations. En effet, le tennis perd l'accès libre qui était possible avec les terrains en extérieur. Par manque de place, le badminton va devoir supprimer des terrains pour accueillir du public lors des compétitions et tournois.



Quant au ping-pong, il va continuer à jouer à Marathon car, finalement, la dimension de cette halle ne permet pas de répondre à tous les besoins de créneaux horaires. Il fallait envisager la construction d'une vraie grande et nouvelle salle multisport pour répondre mieux aux besoins à long terme de la commune.

En attendant, cette halle existe. Il faudra donc l'optimiser. Nous demandons une étude avec capteurs pour y réguler la température et pour y installer des douches (façades de la salle en plein sud : pourquoi pas de l'eau chaude solaire ?). La question des créneaux horaires étant toujours sensible pour les clubs, pourquoi ne pas discuter avec eux de la mutualisation d'un professeur multisport dédié aux 3 associations (tennis, bad et ping-pong) ce qui simplifierait beaucoup les choses ?

Des brèves de la commune...

Flagrant délit !

Depuis 3 ans, le maire refuse de nous informer sur la délinquance dans notre commune avec toujours le même argument : « Je n'ai pas le droit de vous en parler. C'est une directive de l'Etat ». On a vérifié. Voici la réponse du procureur de la République et du commandant départemental de la Gendarmerie : « le maire a toute latitude () pour informer ses concitoyens, et bien entendu, les autres élus ». Pourquoi utiliser cet argument non fondé ? Les chiffres de la délinquance seraient-ils si décevants ? Les caméras, l'arrêté anti-rassemblement, ne serviraient-ils finalement à rien ?

Facture sans justificatif...

Le restaurant scolaire de la commune produit les repas des écoles primaires. Il livre aussi le collège Helder Camara depuis 2013 avec lequel le contrat vient d'être renouvelé : 62.000 repas/an facturés 3.84€ TTC/repas. Est-ce le bon prix ? Pour répondre à cette question légitime, nous avons demandé une analyse des dépenses 2013/2017 distinguant écoles primaires/collège (une comptabilité analytique pour les connaisseurs !). L'adjointe aux finances nous l'a refusée. Pourquoi ? Cette comptabilité existe-t-elle ? Cache-t-elle une réalité des coûts dérangeante ? Dans les 2 cas, ce manque de transparence dans ses budgets est inacceptable pour une commune de près de 10.000 habitants.

Petit oubli... à 150.000 €

La programmation des travaux de la future médiathèque a été présentée. La municipalité achète le rez-de-chaussée d'un immeuble « hors d'eau », mais pas « hors d'air ». La mairie devra donc fermer ces locaux elle-même pour y aménager la médiathèque. En épluchant le détail de travaux, surprise des élus de l'opposition : pas de menuiseries extérieures ! Conséquence : 150.000 € à rajouter au budget de travaux d'aménagement !

Les effectifs scolaires 2017 : prévus dès 2011

Les écoles publiques primaires manquent de place : des modulaires vont pousser un peu partout. Nous avons dénoncé ce manque d'anticipation et les conditions déplorables qui en découlent pour les enfants. Aux responsabilités en 2011, nous avions un outil de prévision qui prévoyait 1138 élèves pour 2017. Six ans plus tard, 1135 élèves sont attendus à la rentrée prochaine. La majorité au pouvoir depuis 4 ans n'a rien fait alors que tout était anticipable.

100% bio et local à la cantine : d'autres le font, nous aussi ?

De plus en plus de communes démontrent que le 100% bio/circuits courts à la cantine n'est pas qu'une ambition mais peut devenir une **REALITE** : 1000 repas sont quotidiennement servis à Mouans-Sartoux (10.000 hab - Alpes-Maritimes), 80 à Langouët (600 hab - Ille-et-Vilaine), 900 à Grande-Synthe (23.400 hab - Nord), 250 à Barjac (1.500 hab - Gard), 130 à Marsaneix (1.000 hab - Dordogne), 200 à Ytrac (4.200 hab - Cantal), 65 à Muël (800 hab - Ille-et-Vilaine)...

Le manifeste collectif « Quand les cantines se rebellent » paru en 2015 démontre par ailleurs en quoi l'évolution de la restauration collective participe à la lutte contre le réchauffement climatique, à la protection de l'environnement, et est un puissant levier de développement économique et social.

Un choix politique

Pour justifier leur absence de volonté à privilégier les produits bios locaux dans les cantines, nos élus avancent inlassablement l'argument du budget contraint de la collectivité (encore faudrait-il avoir une comptabilité analytique... cf les brèves !). Pourtant les coûts ont baissé de 10 % à Langouët tout en créant un emploi, les familles de Marsaneix paient 2,5€ les repas de leurs enfants ou encore le passage au 100% bio a permis de réaliser 4 centimes d'économie par repas à Mouans-Sartoux.

Et à Treillières : bio, local, sain ?

Seuls un peu plus de 5% des achats sont bio. La commune cache la misère en comptabilisant un gros tiers des achats dans la catégorie « bio **ou** (!?!) local ». Vous, nous, faisons bouger notre restauration collective (www.unplusbio.org) et ensemble engageons nous à offrir 100% bio et local dans nos cantines. C'est possible !



L'AVENIR DE TREILLIERES

VOUS INTERESSE :

ADHEREZ EN NOUS ECRIVANT A
vatevivreatreillieres.com

Nous nous efforçons de vous donner une information différente et complémentaire à celle donnée par le trop "rare" bulletin municipal d'information. Si vous trouvez notre démarche pertinente, abonnez vous à notre newsletter " l'infolettre " en nous contactant à l'email ci-dessous. Pour une actualité municipale transparente, suivez-nous !

A bientôt.

Association "Vivre A Treillières" et ses 6 élus,
Emmanuel Renoux, Soumaya Bahiraei, Alain Blanchard,
Martine Morel, Jean-Pierre Tual, Joëlle Chesnais
[vat@vivreatreillieres.com](mailto:vatevivreatreillieres.com)

sept
2017



Alter-Echos

le P.A.D.D.

les services
municipaux pour les
ados

la halle aux
raquettes

le 100% bio et
local à la cantine

les brèves

Alter-Echos,

journal d'information et de réflexion sur l'actualité et le futur de la commune, diffusé par l'association citoyenne Vivre A Treillières et ses élus